



Feuille de tarifs

valable dès le 01.04.2019

Prix hors TVA

Reglem. art. N°.	Art. n°.	Désignation	Prix pour membres FFF	Prix pour non-membrer
			in Fr.	in Fr.
7.1.1	GMZA01	Frais de demande incl. 1 syst. de fenêtre (<u>avec</u> label Q) et premier contrôle	1500.00	3000.00
9.2	GMZA02	Frais de demande pour syst. de fenêtre supp. <u>avec</u> label de qualité FFF	250.00	500.00
7.1.2	GMZA03	Frais de demande incl. 1 syst. de fenêtre (<u>sans</u> label Q) et premier contrôle	2000.00	4000.00
7.1.3	GMZV01	Pré-inspection des systèmes de fenêtres pour la revente par le fabricant	1500.00	3000.00
7.1.3	GMZV04	Frais de demande incl. 1 syst. de fenêtre (<u>avec</u> pré-inspection) et premier contrôle	1500.00	3000.00
9.2	GMZV05	Frais de demande pour syst. de fenêtre supp. <u>sans</u> label de qualité FFF	500.00	1000.00
12.4	GMZJ01	Frais annuel pour détenteur du label <u>avec</u> label Q par année	300.00	600.00
12.4	GMZJ02	Frais annuel pour détenteur du label <u>sans</u> label Q par année	600.00	1200.00
3.1 (annexe 2)	KMZ01	FFF „Cours d'introduction – Montage“ pour responsable de la pose (responsable de l'autosurveillance)	290.00	490.00
3.2 (annexe 2)	KS001	* FFF „Cours de base – Montage“ pour poseurs	290.00	490.00
12.5	GMZS01	Autres contrôles	selon les coûts	selon les coûts
	GMZM1M	Frais nominaux pour modèles FFF	150.00	500.00

* FFF „cours de base Montage“ aussi possible en entreprise dès 6 participants.

- Cours incl. supports de cours, pauses et repas de midi.
- Les frais seront facturés dès réception de la demande et sont également dus en cas de rejet de celle-ci. La date d'échéance et celle du dépôt de la demande.
- La cotisation annuelle est perçue pour la première fois dans l'année suivant le dépôt de la demande.